

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 28 décembre 2023 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2024 pour la Guadeloupe.

## CONSTITUTION

FCI01602

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 25 janvier 2024 à LES ABYMES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : STREET MYSTIK  
Siège : 5 Rue Paul LACAVE – 97139 LES ABYMES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 200 euros  
Objet : vente au détail de produits éso-tériques, objets d'art déco, articles religieux, encens et pierres précieuses.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Robert GALVANI, né le 22 octobre 1968 à POINTE A PITRE, demeurant 1 Rue Amédée FENGAROL – Immeuble LA POESIE – 97110 POINTE A PITRE

Les dépôts légaux seront effectués au greffe du Tribunal de commerce de POINTE A PITRE

Pour avis  
Le Président

## MARCHÉ PUBLIC

FC07313



### AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Région Guadeloupe.

Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul Lacavé ; Petit-Paris 97 100 BASSE-TERRE.

Tél. : 05-90-80-40-40, télécopieur : 05-90-80-41-59 ; courriel : dcp-region@cr-guadeloupe.fr ;

Adresse internet : <http://www.region-guadeloupe.fr> ;

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

**Objet du marché :** conception, réalisation, aménagement du stand de la Région Guadeloupe à l'occasion du salon ITB Berlin en Allemagne du 5 au 7 mars 2024.

**Type de marché :** marché de services.

**Forme du marché :** La forme retenue pour l'exécution du contrat est ordinaire, il n'est pas fractionné, il s'agit d'un marché unique.

**Type de procédure :** procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique.

**Allotissement :** La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

**Variante :** les variantes ne sont pas autorisées.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le paiement s'effectue suivant les règles de la comptabilité publique et selon les dispositions du décret no 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de commande publique.

Toutes les demandes de paiement (factures et états d'acompte) se feront obligatoirement de façon dématérialisée via le portail Chorus Pro: <https://chorus-pro.gouv.fr> . Les factures arrivant par un autre canal (voie postale) seront systématiquement rejetées.

Le délai global de paiement ne peut excéder 30 jours. En cas de retard, le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera également due dès le premier jour de retard.

Sauf renoncement, une avance est prévue si le montant du contrat est supérieur à 50 000 € HT et le délai d'exécution supérieur à 2 mois. Le taux de l'avance est fixé à 30% (option A du CCAG) si le titulaire ou le sous-traitant est une PME, dans les conditions prévues à l'article R. 2191-7 du Code de la commande publique.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Document : Descriptif Situation juridique**

Déclaration du candidat (DC2) : Déclaration individuelle du candidat ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

Lettre de candidature (DC1) : Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du ministère de l'Economie et des Finances)

**Capacité économique et financière**  
Chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

**Capacité technique et professionnelle : minima exigés**

Moyens humains : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Moyens techniques / matériels : Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Références fournitures et services : Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

**Critères d'attribution :** offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique de l'offre : 60 %.

- prix : 40 %.

**Date limite de réception des offres :** le 16 février 2024, à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Autres renseignements :** Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2023PA0136.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :** Le DCE sera remis gratuitement par téléchargement sur le profil acheteur [www.eguadeloupe.com](http://www.eguadeloupe.com)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Région Guadeloupe.  
Correspondant : Direction de la Commande Publique,  
Avenue Paul Lacavé, Petit-Paris, 97100 Basse Terre,

Adresse internet : <http://www.eguadeloupe.com>.

**Renseignements complémentaires :**  
Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Guadeloupe,  
6 rue Victor Hugues 97 109 Basse-Terre,  
Télécopieur : 05-90-81-96-70, Tél. : 05-90-81-45-38,

Courriel : [greffe.ta-basse-terre@juradm.fr](mailto:greffe.ta-basse-terre@juradm.fr),  
Adresse internet : <http://www.ta-basse-terre.juradm.fr>.

**Date d'envoi du présent avis :** le 6 février 2024.

Le président du Conseil Régional  
Ary CHALUS

Une annonce  
légale à  
publier en  
Guadeloupe ?

Simple Facile

Paiement  
sécurisé

Votre  
attestation  
dans votre  
boîte mail

24 H / 24

7 Jours / 7

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)